

Switzerland-Bellinzone: Construction project management services

OJ S 134/2015 15/07/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzone

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: Domain support

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=875567

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N13 EP 02 Mesocco, supporto al committente BHU.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Suisse (CH) / N13 du km 24 400 au km 29 800, dans les bureaux du mandataire et la filiale USTRA de Bellinzona.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le projet «N13 EP 02 Mesocco» intéresse le tracé de l'autoroute N13 dans le canton des Grison entre les km 24 400 et 29 800 sur le territoire des communes de Soazza et Mesocco. La limite sud au km 24 400 correspond au sous-voie Campagna Soazza, tandis que la limite nord au km 29 800 correspond à la butée nord du pont Quadinei.

La fourniture de soutien au commettant, objet du présent appel d'offres, qui concerne le soutien au commettant dans le développement des bases du projet, dans les achats, dans la gestion économique et dans la gestion de la qualité ainsi que dans l'accompagnement technique du projet.

En particulier sont prévues les prestations de soutien depuis le projet AP jusqu'à complète exécution de l'ouvrage (phases de projet d'exécution AP, AP+Publication, projet de détail DP, concept d'intervention MK, projet d'intervention MP, choix des mandataires «direction des travaux (DLL)», appel d'offres S, réalisation/exécution. Début prévu de l'activité le 18.12.2015. Pour le détail des prestations voir la documentation.

Nombre global total d'heures prévu pour le mandat objet de ce appel d'offre hases:

— de conception DP/MP, procédure d'adjudication (S) et pour la phase de construction (B) et l'exécution de l'intervention (MA) qui seront nécessaire pour le projet «SPB»,

— de construction (B) et exécution de l'intervention (MA) qui seront nécessaire pour le projet «SPC»,

— de conception AP, procédure de publication (P), conception DP / MP, procédure d'adjudication (S) et pour la phase de construction (B) et l'exécution de l'intervention (MA), qui seront nécessaire pour le projet «SPD»,

Pour une description détaillée des prestations voir CFR. de la documentation.

Nombre global total d'heures prévu dans cette appel d'offres: 46 600.

II.1.6. CPV code(s)

71541000 Construction project management services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1.

Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: dans les 45 jours suivant la réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: frais pour les honoraires y compris tous les frais en fonction du nombre 4.2 (1^{er} paragraphe) du document contractuel prévu.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises. L'administration doit être confiée à une société du consortium de soumissionnaires. Les autres participants doivent être mentionnés dans la documentation relative à l'offre. Après le dépôt de l'offre les membres d'une communauté ne peuvent pas changer.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation:

— observance de toutes les prescriptions juridiques, en particulier confirmation de l'observance des dispositions en matière de protection du travail et de l'égalité salariale entre femme et homme en vigueur en Suisse,

— observance de la structure de l'offre requise sur la base du document «la documentation relative à l'offre de services de soutien au commettant».

— acceptation sans réserves des dispositions prévues dans le document contractuel et dans les conditions générales (CG) de la confédération selon les documents d'appel d'offres.

Sous-traitance: admis. Il est permis faire appel à sous-traitants au max. pour le 50 % des prestations totales. Les sous-traitants doivent être inscrits dans la documentation relative à l'offre. Les indications qui concernent les sous-traitants sont aussi évaluées.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF, conformément aux critères suivants:

- CI1: aptitude technique de l'entreprise,
- CI2: aptitude de la personne clé,
- CI3: disponibilité de la personne clé,
- CI4: garantie de la qualité,
- CI5: aptitude économique-financière.

Justificatifs requis:

Les pièces justificatives/confirmation qui attestent l'aptitude du soumissionnaire doivent être soumises complètes, sans aucune modification, restriction ou réserve avec la documentation relative à l'offre; dans le cas contraire celle-ci ne pourra pas être prise en considération:

CI1: aptitude technique de l'entreprise:

1. Référence comparable.

Dans l'évaluation de l'aptitude technique du soumissionnaire, une référence est considérée

comme comparable si celle-ci répond au moins aux exigences suivantes:

- a) représentant du mandant ou appui au maître d'ouvrage en qualité de direction générale de projet ou de direction d'un team de projet;
- b) projet concernant autoroutes, chemins de fer, routes à grand trafic ou autres exploitations routières;
- c) soutien jusqu'à partir de la phase du projet jusqu'à la phase de réalisation (phase 51 de la norme SIA 103 au moins commencée)
- d) montant minimum du mandat 1 Mio CHF (TVA incluse).

CI2: aptitude de la personne clé:

Est considérée personne-clé la personnes qui dans le cadre du projet, exerce la fonction suivante:

— chef de projet (SC-BHU) assigné à la commande.

Exigences minimales demandées:

Ingénieur diplômé EPF, HES ou équivalents avec une référence autant que chef de projet ou remplaçant du chef de projet représentant satisfaisant les suivantes conditions:

- a) représentant du mandat au appui au maître d'ouvrage en qualité de direction générale de projet ou de direction d'un team de projet;
- b) projet concernant autoroute, chemin de fer, route à grand trafic ou autre exploitations routières;
- c) soutien jusqu'à partir de la phase de projet jusqu'à la phase de réalisation (phase 51 SIA 103 au moins commencée)
- d) montant minimum du mandat 1 Mio CHF (TVA incluse)

CI3: attestation de la disponibilité:

Attestation de la disponibilité de la personne clé: disponibilité minimum du chef de projet et de son substitut 25 % les années 2016, 2017 et 2018.

CI4: garantie de la qualité:

Certificat valable d'un système de qualité selon ISO 9001 au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté.

CI5: aptitude économique-financière:

- confirmation qu'au maximum 50 % des prestations sont fournies par des sous traitants,
- confirmation que le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire (société unique ou consortium) pour les années 2012, 2013 et 2014 est supérieur à 1 Mio de CHF.

Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant:

- extrait du registre de commerce,
- extrait du registre des poursuites,
- extrait du Caisse de Compensation AVS/AI/APG/AC,
- attestation de l'assureur LAA,
- attestation de l'administration des contributions,
- attestation ou certificat d' assurance relative à l'assurance responsabilité civile.

Les documents doivent être plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Les indications concernant les critères d'adjudication doivent être joints au dossier d'offre:
2. CA1: analyse des tâches et marche à suivre;
3. CA2: compétences et références du soumissionnaire en relation aux tâches à effectuer;
4. Qualité de l'organigramme par rapport aux tâches prévues, analogie avec la référence
5. CA3: compétences et références des personnes clés par rapport aux tâches à effectuer;
6. Subdivisés en:
 7. - CA3.1: chef de projet SC/BHU
 8. - CA3.2: remplaçant du chef de projet SC/BHU et responsable des ouvrages d'art
9. L'évaluation du CA3 pour chaque personne clé sera effectuée sur la base des documents suivants, remis avec l'offre:
 10. - expérience de travail avec la fonction et le travail de cette annonce
 11. - autres avantages spécifiques en relation avec le projet de cette annonce
 12. - formation et perfectionnement
13. CA4: Prix;
14. Évaluation du prix
15. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas.
16. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0.
17. Entre ce 2 extrêmes, l'évaluation est linéaire (arrondi à 2 points après la virgule). Les éventuels réductions proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix.
18. Échelle de notation pour les critères d'attribution restantes
19. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:
20. 0 = évaluation impossible; aucune information
21. 1 = critère très mal rempli; informations insuffisantes et incomplètes
22. 2 = critère mal rempli; informations sans lien suffisant avec le projet
23. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres
24. 4 = critère rempli de manière satisfaisante; bonne qualité
25. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif
26. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération.
27. Total des points:
28. Somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal: 5 x 100 = 500 points).

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

070085

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 4.9.2015

Payable documents: yes

Terms and method of payment: Aucune.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

4.9.2015

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Italian.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 9 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: conditions générales (CG) de la confédération pour prestations de services KBOH (KBOB), édition 2006.

Négociations: les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Il n'est pas prévu aucune visite du site.

2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits.

3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués.

4. L'ouverture des offres n'est pas publique; (aux soumissionnaires il sera transmis un

protocole d'ouverture anonyme des offres envoyées).

5. Exclusion, prévention: le bureau «Messi & Associati SA» est exclu en tant qu'organisateur de la présente procédure.

6. Les documents de projet sont annexes en forme partielle dans la documentation de l'appel d'offres.

7. Le bureau «Edy Toscano SA Engineering & Consulting» a élaboré le concept global de conservation EK et ce mandat est conclu. La documentation complète de ce projet est annexe à l'appel d'offre. Le délai pour la remise d'une éventuelle offre de la part du bureau «Edy Toscano SA Engineering & Consulting» échue le 24.8.2015. Pour tous les autres soumissionnaires le terme à respecter est indiqué à la CFR 1.4. Sur la base de ces mesures «Edy Toscano SA Engineering & Consulting» est admis à la procédure en tant que soumissionnaire.

8. Les personnes clés doivent être en mesure de parler et écrire correctement en italien.

9. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier les termes définis dans l'appel d'offre (surtout en ce qui concerne l'attribution de mandat et le début des travaux). Le soumissionnaire n'a en aucun cas le droit à une quelconque indemnité.

10. Déterminant est la publication sur le SIMAP. En cas de toute contradiction prévaut le texte en langue italienne.

11. Le bureau, c'est à dire les bureaux faisant partie du consortium, ainsi que les soumissionnaires, doivent être en règle avec le paiement des cotisations de sécurité sociale de la loi (pour la Suisse: AVS/AO/IPG, SUVA ou similaire substitut, l'assurance pour perte de gain en cas de maladie, la caisse de pension LPP, les cotisations professionnelles, retenues à la source, respect du CCT, certification des taxes cantonal et communales); les concurrents de l'Union Européenne doivent joindre les déclarations des autorités visées aux articles 29 et 30 des directives 92/50 CEE (services).

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: date limite pour la soumission d'une possible offre par des sociétés pré impliqués pour des travaux préliminaires: voir CFR. 4.5.7 exigences formelles:

— l'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur CD ou DVD) aussi en double exemplaire,

— envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste Suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu),

— l'affranchissement automatique n'a aucune valeur postal, autrement - consigne dans une enveloppe scellée aux guichets OFROU (par l'offrant ou courrier). La livraison doit avoir lieu au plus tard le délai de livraison indiqué ci-dessus, pendant les normales horaires d'ouverture des guichets OFROU, au plus tard à 17:00 avec un accusé de réception par l'OFROU,

— le soumissionnaire doit toujours être en mesure de prouver qu'elle a respecté les modalités de présentation de l'offre,

— le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais,

— les offres soumises hors délai ne seront pas considérées et seront retournées à l'expéditeur sans être ouverts,

— l'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, «N13, EP 02 Mesocco – Supporto al committente SC/BHU» l'indication «ne pas ouvrir – dossier d'offre» bien en évidence. Remise en main propre: la consigne doit être effectuée dans le délai ci-dessus, pendant les horaires d'ouverture, avec un accusé de réception (voir l'adresse CFR 1.1). Livraison à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse: les soumissionnaires étrangers peuvent présenter leur offre dans le délai ci-dessus pour une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse dans leur pays, pendant les horaires d'ouverture avec un accusé de réception. Dans ce cas, les soumissionnaires sont tenus d'envoyer par e-mail l'accusé de réception au service d'achat avant le délai de livraison. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 10.7.2015, doc. 875567

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 31.7.2015

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: téléchargeable: www.simap.ch

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.7.2015